

Montreuil le 28 janvier 2021

À l'attention des Directeurs des Caisses Nationales de la Sécurité Sociale et A l'attention du Directeur Général de l'Ucanss.

Messieurs les Directeurs,

La **Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux** vient d'apprendre avec sidération qu'une agression à l'arme à feu a eu lieu, ce matin, à l'accueil d'une agence Pôle emploi, à Valence, dans la Drome.

Une salariée de l'accueil de Pôle emploi est décédée et d'autres blessés sont à déplorer.

À la CPAM 13, des assurés ont forcé les grilles de l'accueil, agressant violemment les personnels en place livrés à eux-mêmes sans aucun manager sur place. Le seul agent de sécurité présent a dû être hospitalisé.

Suite à ces évènements tragiques, nous tenons à vous faire part de notre vive inquiétude quant à la sécurité des agents en contact avec nos publics, dans l'institution.

Depuis plusieurs années, la CGT réclame l'arrêt des suppressions de postes et l'embauche de personnel supplémentaire en CDI pour traiter, en temps et en heure, toutes les prestations et faire face à la charge de travail qui augmente chaque année.

Vous n'êtes pas sans savoir que la crise sanitaire que nous connaissons a accentué la volumétrie des dossiers à traiter. A cela, s'ajoutent, notamment :

- Dans la branche Famille, la réforme du calcul des aides aux logements qui baisse voire supprime des prestations pour de nombreux allocataires et sa mise en place avec des ruptures de droits non expliquées qui vont générer un flux important d'allocataires dans les accueils ;
- Dans la branche Maladie, la priorité donnée au « contact tracing » qui mobilise une majorité d'agents au détriment de leurs activités initiales, entraîne un retard considérable notamment dans le paiement des prestations en espèce ;
- Dans la branche Recouvrement, les demandes d'aides sociales des travailleurs indépendants qui explosent à tel point qu'il a fallu, dans l'urgence, mobiliser des agents bien au-delà des cellules dédiées ;
- Dans la branche Retraite, l'accueil téléphonique qui sature en raison de la fermeture des accueils physiques entraînant incivilités, injures envers les salariés.

Dans ce contexte de crise sanitaire, sociale et économique, les situations d'accueils physiques et téléphoniques dans nos organismes de Sécurité sociale sont encore plus difficiles.

La misère sociale et le désespoir d'une partie de la population peuvent malheureusement engendrer des passages à l'acte.

Nos organismes ne peuvent plus être des amortisseurs sociaux sous tension des politiques libérales destructrices de la Sécurité Sociale. Tout doit être mis en œuvre pour que les salariés de l'institution ne risquent pas leur vie en remplissant leurs missions.

Pour la CGT, la situation de crise sanitaire et sociale exige que vous preniez des mesures et agissiez immédiatement :

- Retrait de la réforme du calcul des aides au logement ;
- Embauche d'effectifs en CDI et maintien de tous nos accueils ouverts en toute sécurité afin de rendre un service public de qualité à nos usagers, surtout en temps de crise.
- Présence managériale sur chaque site d'accueil.

La FNPOS CGT